

PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

CONDITIONS TARIFAIRES EN VIGUEUR AU 29 AVRIL 2026

Tarifs en euros TTC lorsque la TVA est applicable



VAL DE FRANCE
ÊTRE AU ❤️ DE L'ACTION
AVEC NOS CLIENTS

Extrait standard des tarifs*

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	2,65 € /mois permettant de recevoir 2 alertes par semaine soit, pour information 31,80 € /an
Tenue de compte • Pour les clients en relevé papier • Pour les clients en e.relevé et les plus 75 ans sans e.relevé • Pour les 18-24 ans inclus	2,00 € /mois soit, pour information 24,00 € /an 1,55 € /mois soit, pour information 18,60 € /an GRATUIT
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	49,60 € /an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	47,20 € /an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) L'Autre Carte	19,00 € /an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € / retrait à partir du 3ème retrait / mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement SécuriCOMPTE	2,07 € /mois soit, pour information 24,84 € /an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel classique ou instantané) • En agence • Par Internet	4,21 € /virement GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention • Par opération • Plafond mensuel	8,00 € 80,00 €

* Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard des tarifs.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs **P.2**

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte **P.5**

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence

Banque à distance **P.6**

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Vos moyens et opérations de paiement **P.7**

Cartes
Virements
Prélèvements SEPA / TIP SEPA
Chèques

Offres groupées de services **P.12**

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Globe Trotter
Offre EKO
Offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer
Module Budget Protégé
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et Incidents **P.20**

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

	Découverts et Crédits	P.22
	Découverts Crédits à la consommation Crédits immobiliers	
	Épargne et Placements financiers	P.24
	Épargne bancaire Placements financiers	
	Offres pour les jeunes	P.26
	Opérations à l'étranger	P.28
	Le change Chèque Autres opérations	
	Assurances et Prévoyance	P.29
	Assurance pour vous et vos proches Assurance pour vos biens Assurance pour vous protéger au quotidien Assurance Emprunteur Assurance de la Banque au Quotidien	
	Successions	P.31
	Autres services	P.32
	Mon Sécuricoffre+ Banque Privée Protection des particuliers Magazines	
	Résoudre un litige	P.35

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur internet www.ca-valdefrance.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	GRATUIT



▲ **Services bancaires de base** : Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse. Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

Frais de liquidation de communauté	108,07 €
------------------------------------	----------

Relevés de compte

	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,94 € /mois	0,97 € /mois
Relevé décadaire (3 par mois)	2,95 € /mois	1,47 € /mois
Relevé journalier	1,14 € /envoi	0,57 € /envoi
Réédition du relevé de compte du mois en cours	3,06 €	
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT
Relevé global des avoirs (épargne/crédit)	• Relevé annuel • Relevé semestriel • Relevé trimestriel	25,24 € /an 12,59 € /semestre 6,36 € /trimestre

Tenue de compte

Tenue de compte ▲●	• Pour les clients en relevé papier • Pour les clients en e.relevé et les plus 75 ans² sans e.relevé • Pour les 18-24 ans inclus	2,00 € /mois 1,55 € /mois GRATUIT
--------------------	---	---

1- Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Crédit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

2- Cette mesure s'inscrit dans une démarche RSE, et vise à favoriser l'accès à l'information des clients éloignés du numérique

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Frais de gestion de compte inactif' ▲●	30,00 € /an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées	1,00 € /mois
Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	GRATUIT
Retrait Carte minute ² y compris retrait par chèque dans un Relais CA	5,00 € /retrait
Mise à disposition de fonds ou d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale de Crédit Agricole	20,22 €
Frais de location de coffre-fort (selon la taille)	86,15 € à 229,45 € /an
Frais d'ouverture de coffre-fort (perte ou vol des clés, succession, oubli de combinaison...)	Nous consulter
Edition d'attestation d'avoirs (par attestation)	11,59 €
Frais de recherche de document ³	17,88 € /document



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

(Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Service de banque à distance par Internet - Offre Vision	
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet ▲● - Offre Vision+	
Services inclus dans Offre Vision + virements externes SEPA	GRATUIT
Service de banque à distance par Internet - service de bourse en ligne	
Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	GRATUIT
	• à partir de 12 ordres par an
	• moins de 12 ordres par an
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse figurent en page 25	96,00 € /compte titres
Service d'agrégation de comptes⁴	
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques	GRATUIT

1 - Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement depuis 12 mois, dans la limite de 30€ et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et produits et services bancaires liés à ces comptes.

2 - Délivrance d'une carte de retrait d'espèces en euros, à usage unique.

3 - Hors relevé de compte du mois en cours et Imprimé Fiscal Unique.

4 - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :

- Notre site internet www.ca-valdefrance.fr
- Nos applications mobiles
 - Ma Banque
 - Envoyer de l'argent avec Wero¹
 - Paiement Mobile dédiée aux paiements sécurisés en magasin²

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT

Téléphone avec Filvert service vocal

Plateforme téléphonique

GRATUIT

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Mini-relevés	2,65 € /mois
• Nombre de SMS inclus	
	1 ou 2 /semaine
Alerte écopage (mensuelle)	0,34 € /mois
Alerte temps réel de gestion	0,89 € /mois
Alerte achat à distance	0,89 € /mois
Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,34 € /mois
Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,89 € /mois
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	GRATUIT
Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,34 € /mois
Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	GRATUIT



Vos moyens et opérations de paiement

Cartes



Le logo  vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Paiement Mobile ou auprès de votre Conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte (hors l'Autre Carte) réduction de 50% sur la cotisation de la carte la moins chère. La réduction s'applique dès la 1^{ère} cotisation.

En complément des cartes Gold et Visa 1^{er}, bénéficiez d'une carte de secours à prix réduit : la carte O.K.OU.

1 - Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisée. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

2 - Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne et la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet.

❖ Existe aussi en carte sociétaire : prix identique



Bonus Sociétaire : A chaque opération de paiement ou de retrait dans les distributeurs Crédit Agricole, 0,01 € est versé par votre Caisse Régionale dans votre cagnotte OUIJAGI!byCA ; cagnotte distribuable aux associations référencées sur le site ca-ouijagi.fr

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des cartes (hors L'Autre Carte, LSB, Maestro, Mastercard EKO, Globe Trotter, World Elite et Visa Infinite). Voir page 27.

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait »

CATÉGORIE DE CARTE		
	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
• L'Autre Carte ▲●	19,00 € /an	
• L'Autre Carte «Majeurs Protégés»	19,00 € /an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation systématique)		
• Maestro	37,20 € /an	
• Mastercard EKO	39,60 € /an	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
• Mastercard / Visa classic ❖	49,60 € /an	47,20 € /an
• Mastercard Globe Trotter (pour les 18/30 ans)	49,60 € /an	
• Gold Mastercard Jeunes Voyageurs (pour les 18/30 ans)	148,60 € /an	
• Gold Mastercard / Visa Premier ❖	148,60 € /an	141,50 € /an
• World Elite Mastercard / Visa Infinite ❖		328,30 € /an

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable »

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ¹ ❖	49,60 € /an	47,20 € /an
Gold Mastercard Cartwin ¹ ❖	148,60 € /an	141,50 € /an

Carte de retrait

Carte Libre Service Agence (LSA) ²	GRATUIT
Carte Libre Service Bancaire (LSB) ² Majeurs Protégés	11,15 € /an

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte de débit (carte de paiement nationale)	49,60 € /an
• Carte Nationale (plus commercialisée)	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)	
• Mastercard Jeunes Voyageurs (pour les 18/30 ans)	49,60 € /an
Carte de retrait	
• Carte Libre Service Bancaire (LSB) ²	11,15 € /an

1 - Les cartes Mastercard Cartwin et Gold Mastercard Cartwin sont des cartes associées à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Ces cartes Cartwin sont facultatives. Elles portent la mention « CARTÉ DE CRÉDIT » au recto. Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.
- carte à débit différé : le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue.

2 - LSA : Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence. LSB : Retraits aux distributeurs Crédit Agricole en France.

Païement par carte

Païement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT
Païement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
● Frais fixes	2,40 %
● Frais variables	
● Frais de conversion monétaire ²	Nous consulter
Autres païements par carte³	
Frais proportionnels au montant du païement	2,40 %

Le païement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les païements par carte.

Retrait par carte

Retrait par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

	du Crédit Agricole	d'une autre banque
- L'Autre Carte ▲●	GRATUIT	1,00 € / retrait dès le 1er retrait
- Prélude		
- Maestro		
- Mastercard / Visa	GRATUIT	1,00 € / retrait à partir du 3ème retrait / mois
- Mastercard Cartwin		
- Mastercard EKO	GRATUIT	1,00 € /retrait au delà de 25 retraits/an
- Mastercard Globe Trotter	GRATUIT	GRATUIT
- Gold Mastercard / Visa Premier		
- Gold Mastercard Cartwin	GRATUIT	GRATUIT
- Visa Infinite / World Elite Mastercard		

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

● Frais fixes	6,23 € /retrait
● Frais variables	2,40 %
● Frais de conversion monétaire ²	Nous consulter

Autres retraits d'espèces par carte³

Frais fixes	6,23 € /retrait
+ Frais proportionnels à l'opération	2,40 %

Retrait par carte en dehors d'un distributeur automatique

Retrait d'espèces avec carte dans un Relais CA (périmètre Crédit Agricole Val de France)	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage avec carte à un guichet en France, hors réseau CA ou à l'étranger	2,40 % + forfait 10,69 € /retrait
Mise à disposition par la CR d'un retrait (sans carte) d'espèces de dépannage à la demande du porteur situé à l'étranger	forfait 10,69 € /retrait

1 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 - L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : <https://www.credit-agricole.fr/ca-valdefrance/particulier/informations/tarifs.html>

3 - Opérations de païement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Autres services par carte

Envoi de la carte en pli simple	GRATUIT
Commande de carte en urgence	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	10,92 €
Renouvellement suite à perte ou vol de la carte	9,41 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration	GRATUIT
Modification temporaire des plafonds d'utilisation à la demande du titulaire de la carte, en agence	11,36 €
Si modification réalisée sur les applis «Ma Banque» ou «Paiement Mobile», ou par téléphone auprès de SOS Carte	GRATUIT
Recherche de facturette	20,16 €
Frais d'opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT

Virements

Virement SEPA¹

Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA

Émission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	4,21 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Crédit Agricole Val de France	GRATUIT	1,73 €
Réception d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●		GRATUIT

Demande de rappel de virement SEPA ou instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre

• Si paiement < 8,60 €	Montant du paiement
• Si paiement > 8,60 €	9,58 €

Virement dit express émis vers la France en valeur compensée 14,70 €

Via WERO² - Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque

Frais par virement occasionnel GRATUIT

1- Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 35) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

2 - Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque à distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisée. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixés dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistré dans l'annuaire Wero.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,055 % (montant ≤ à 75 000€) ou 0,025 % (montant > à 75 000€), avec un montant minimum de 20,33 €.

Émission d'un virement non SEPA	
Fraction du virement	Taux de commission à appliquer sur la tranche
< 50 000 €	0,10 %
≥ 50 000 € et < 150 000 €	0,05 %
≥ 150 000 € et < 350 000 €	0,025 %
≥ 350 000 €	0,0125 %
• Avec un montant de commission minimum de	(si opération en agence) 20,61 € (si opération par internet) 16,48 €
Correction sur virement non SEPA	18,44 €
Commission de transfert OUR	38,88 €
Réception d'un virement non SEPA	19,24 € /virement
Correction sur rapatriement non SEPA	19,78 €
Compte en devise	8,47 €
Commission tenue compte mensuelle en devise	

Prélèvements SEPA / TIP SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
Information premier prélèvement SEPA	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier :	8,47 € /envoi
• En Lettre Expert [frais de poste inclus] à la demande du client	
• En pli simple	GRATUIT
Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) dont les numéros se suivent, par l'émetteur	18,50 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲	15,71 €



Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 12 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « World Elite Mastercard » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chèque en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Val de France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement

Paiement par carte³

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE

Prix

sociétaires
29,00 € /mois

Prix non
sociétaires
32,00 € /mois

Prix jeunes
18-30 ans
17,50 € /mois

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Prestige (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

Offre Premium

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention¹ : 2 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Gold Mastercard ou Visa Premier (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements /an

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA²

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 /an

Retrait d'espèces par carte³

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Val de France

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

**Prix
sociétaires**
15,00 € /mois

**Prix non
sociétaires**
16,00 € /mois

**Prix jeunes
18-25 ans**
5,00 € /mois

**Prix jeunes
26-30 ans**
9,00 € /mois

¹ Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

² Sauf gratuité imposée par la loi.

³ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits /an

Paiement par carte ¹

En euro dans un pays de l'EEE

En devises dans ou hors pays de l'EEE : 10 paiements /an

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement :
SécuriCOMPTE Premium

SécuriWEB Premium

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Essentiel

Gestion du compte

Tenue de compte

Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Commission d'intervention

Commission d'intervention ² : 1 /an

Moyens et opérations de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Mastercard ou Visa Classic (cotisation carte)

Envoi de la carte en pli simple à la demande du client

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Emission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)

Emission et réception d'un virement Instantané SEPA

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ³

Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 /an

Retrait d'espèces par carte ¹

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Val de France

Prix
sociétaires
9,50 € /mois

Prix non
sociétaires
10,00 € /mois

Prix jeunes
18-25 ans
3,00 € /mois

Prix jeunes
26-30 ans
5,00 € /mois

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

² Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

³ Sauf gratuité imposée par la loi.

Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Retrait d'espèces en euro ou en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte¹

En euro dans un pays de l'EEE

Assurance de la Banque au Quotidien

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert de Merci pour l'info : 2 demandes /an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros /an) dont ses guides pratiques en version numérique

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus) Plus commercialisée depuis 03/2025

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde débiteur et rejet d'opérations
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) - Cotisation carte : « Mastercard Globe Trotter »

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Emission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale Val de France

En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement

Païement par carte¹

En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

2,00 € /mois

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

Offre EKO

Gestion du compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe

Tenue de compte

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte si solde du compte inférieur à 20 €
- alerte essentielle - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
- alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole

E-relevé mensuel

Moyens de paiement

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard EKO »

Rédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Frais d'opposition de la carte par le titulaire

Frais de refabrication de la carte perdue ou volée

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Délivrance d'un chéquier

Retrait d'espèces par carte¹

En euro à un distributeur automatique du Crédit Agricole

En euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits /an

En devises hors pays de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits /an

2,00 € /mois

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'une Offre groupée de services. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision.

En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22,00 € /chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42,00 € /chèque

¹ Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé¹

LE SOCLE

Tenue de compte

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en ligne Vision option virement externe

Envoi carte en pli simple (pour les renouvellements)

Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA

Information premier prélèvement SEPA

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur
- alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement

Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

MODULE BUDGET PROTÉGÉ

Ouverture et clôture de compte

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « L'Autre Carte »

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte solde disponible (1 fois /semaine)
- mini relevés (1 /semaine)

Exonération des frais d'incidents

Ces frais d'incidents comprennent :

- les commissions d'intervention
- les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
- les frais de lettre d'information pour compte débiteur
- le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
- les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
- les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
- les frais suite à notification signalée par la BDF d'une interdiction d'émettre des chèques
- les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
- les frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque

2 chèques de banque par mois

Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)

Un changement d'adresse (1 fois /an)

Versement d'espèces en agence

Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

1,00 € /mois

1 - En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle Majeurs Protégés

- Compte de fonctionnement
- Les virements interbancaires et prélèvements
- Un relevé de compte mensuel
- Une carte de retrait gratuite attachée au compte de fonctionnement
- Une exonération des frais interdit bancaire autre banque
- Une exonération des frais d'opposition sur les moyens de paiement
- Une exonération des frais de re-confection de la carte bancaire en cas de perte ou vol
- Une exonération des frais pour dysfonctionnement de compte
- Relevé Global des Avoirs Annuel

3,00 € /mois*

* Si signature de convention, nous consulter

Offres qui ne sont plus commercialisées

Le Compte à Composer

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,45 € /mois*
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Vision option virement externe	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements)	
Envoi carte en pli simple (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :	
• alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	2,45 € /mois*
Merci pour l'info, version papier et numérique (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 32)	

*Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info (page 32)

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT APRÈS LE 01/01/2017

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs¹	De 1 à 500 €	2,46 € /mois
	De 501 € à 1000 €	3,41 € /mois
	De 1001 à 2000 €	4,47 € /mois
	2001 € et +	5,89 € /mois

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT SOUSCRIT JUSQU'AU 31/12/2016

	Découvert	Prix
• Assurance SécuriCOMPTE Découvert • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs¹	De 1 à 300 €	1,50 € /mois
	De 301 € à 800 €	2,49 € /mois
	De 801 à 1200 €	3,41 € /mois
	De 1201 à 2000 €	4,47 € /mois
	2001 € et +	5,89 € /mois

1 - Facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5 €, 10 €, 15 €, 20 €, 25 €) selon la tranche choisie.

MODULE BUDGET ASSURANCES

Assurance SécuriBUDGET
SécuriBUDGET Premium

1,93 € /mois

PREMIUM
2,27 € /mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :
Assurance SécuriCOMPTE Plus
SécuriCOMPTE Premium

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur

3,47 € /mois

Retrait d'espèces de dépannage

PREMIUM

Retrait Carte minute

5,54 € /mois

Commande carte en urgence

Rédition code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)

MODULE ÉPARGNE PILOTÉE

Mandat d'épargne¹

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « écopage »

2,49 € /mois

Assurance SécuriEPARGNE
SécuriEPARGNE Premium

PREMIUM

Relevé global des avoirs (annuel)
(trimestriel) en Premium

3,47 € /mois

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Invest Store Initial

MODULE SUIVI @SSURÉ

Assurance SécuriWEB
SécuriWEB Premium

3,52 € /mois

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS :

- alerte achat à distance
- mini relevés (1 /semaine)
- alerte temps réel de gestion

PREMIUM

4,38 € /mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer :

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre 4,30€ et 5,32€

-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre 5,33€ et 7,54€

-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Compris entre 7,55€ et 9,64€

-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)

Egal à 9,65€ et plus

Avantages Tarifaires Supplémentaires

Compte à Composer pour les 18-24 ans inclus

-30% de réduction supplémentaire

A partir du 2^{ème} Compte à Composer et suivants

-50% de réduction supplémentaire

Compte Service

Compte Service Initial (plus commercialisé depuis 11/2006) et Initial+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	6,48 € /mois
Compte Service Equilibre (plus commercialisé depuis 11/2006)	8,75 € /mois
Compte Service Equilibre+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	8,80 € /mois
Compte Service Optimum+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	10,67 € /mois
Compte Service Privilège (plus commercialisé depuis 11/2006)	11,47 € /mois
Compte Service Privilège+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	11,63 € /mois
Compte Service Prélude (plus commercialisé depuis 11/2012) Offre destinée uniquement aux clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier incluant : une carte Prélude, la consultation des comptes par internet, 2 chèques de banque par mois, des prélèvements automatiques illimités, des virements externes automatiques ou ponctuels illimités, l'exonération des frais d'incident de paiement dont Commission d'Intervention et le service d'alerte par SMS sur le solde du compte bancaire.	1,09 € /mois



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Par opération	8,00 €
• Plafond journalier	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ▲ :

• Par opération	4,00 €
• Plafond journalier	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique :

• Par opération	GRATUIT
• Plafond mensuel	GRATUIT

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	22,05 €
Frais de gestion d'adresse NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée)	17,99 € /an
Frais par saisie attribution ou conservatoire	91,96 € /acte

Frais par saisie administrative à tiers détenteur pour le prix indiqué :

10,00 % du montant dû aux Pouvoirs Publics, dans la limite d'un plafond de 100€

Incidents de paiement

En cas d'interdiction bancaire :

- Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire **38,45 € /chèque**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques **GRATUIT**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision **13,75 € /chèque**

Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé **8,00 €**

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € **30,00 € /chèque**
 - Montant du chèque supérieur à 50 € **50,00 € /chèque**
- (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif **GRATUIT**

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision²

- Si paiement < 20 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 20 € **20,00 €**

Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre qu'un défaut de provision

(Frais intégrant s'il y a lieu la commission d'intervention et la notification)

- Si paiement < 8,12 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 8,12 € **8,12 €**

Frais de non-exécution de virement externe différé ou permanent pour défaut de provision²

- Si paiement < 8,12 € **Montant du paiement**
- Si paiement ≥ 8,12 € **8,12 €**

Plafonnement des frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'« Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants :

- Les commissions d'intervention
 - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision
 - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé
 - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision
 - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision
 - Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision
 - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques
 - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire
 - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque
- 25,00 € /mois maximum**

Principe de plafonnement des frais de dysfonctionnement

- Plafond mensuel comprenant les frais de rejet de chèque, de rejet de prélèvement ou TIP, la lettre Murcef et les commissions d'intervention **300,00 € /mois maximum**
- Pour les clients équipés du Compte à Composer module «Budget protégé» ou du Compte Service Prélué **GRATUIT**

1 - Les montants comprennent les frais de rejet de chèque, l'envoi de la lettre d'injonction, le blocage de provision affectée, le certificat de non paiement, les frais de régularisation et la commission d'intervention.

2 - Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.



Découverts et Crédits¹

Pour les offres de découvert et de crédit destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique «Les offres pour les jeunes», page 26.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Nous consulter

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	Nous consulter
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	Nous consulter
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	Taux de découvert non convenu

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable : Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit	Nous consulter
---	--------------------------------

Peuvent être associées au Crédit Renouvelable : Supplétis

- une carte Mastercard Cartwin adossée à un compte de dépôt pour des paiements ou des retraits au comptant en France et à l'étranger, sous réserve que l'équipement électronique utilisé par votre commerçant le permette, et à un crédit renouvelable pour des paiements ou des retraits à crédit en France uniquement, ou une carte de crédit Supplétis pour l'ensemble des paiements et retraits par crédit renouvelable en France et à l'étranger. Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué à la rubrique "Vos moyens et opérations de paiement", page 8
- une assurance emprunteur²

Frais de dossier	GRATUIT
-------------------------	----------------

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Personnel	Nous consulter
Frais de dossier³	1,00 % du capital emprunté 75,00 € mini / 250,00 € maxi
Assurance Emprunteur²	Nous consulter

1 - Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

2 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » : mentions légales page 30.

3 - Non applicable pour certains prêts réglementés.

Crédits Immobiliers

Prêt épargne Logement	Nous consulter
Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	Nous consulter
Frais de dossier ¹ • Montant minimum • Sur le prêt PAS	1,00 % du capital emprunté 525,00 € maximum 500,00 €
Assurance Emprunteur ²	Nous consulter

Cautionnement bancaire

Commision sur encours	• hors Good Loc • Good Loc	2,50 % 1,50 %
Frais de dossier		50,00 €

Autres opérations liées aux crédits

Décompte de prêt hors DCI (Directive Crédit Immobilier)	45,00 €
Rédition de tableau d'amortissement (en agence)	25,00 €
Rédition de tableau d'amortissement (sur internet)	GRATUIT
Modification de compte à débiter	50,00 €
Modification de la date d'échéance	50,00 €
Autres modifications simples de prêt (sans avenant)	50,00 €
Modifications complexes de prêt (avec avenant)	210,00 €
Transfert d'un prêt entre personnes	210,00 €
Frais de dossier pour réaménagement	Sur devis
Frais de mise en place de garanties	35,00 €
Frais d'acte de mainlevée hypothécaire	160,00 €
Transfert d'hypothèque	149,00 €
Information annuelle des cautions	GRATUIT
Ouverture de dossier sinistre assurance	50,00 €
Attestations diverses liées au prêt	30,00 €
Recherche contrat / photocopie	60,00 €
Inscription Frais de gestion Incident de Paiement (FICP)	GRATUIT
Mise en place d'un report d'échéance	50,00 €
Mainlevée de gage sur véhicule	50,00 €
Frais d'étude	100,00 €

1 - Non applicable pour certains prêts réglementés.

2 - Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de CAMCA, voir rubrique « Assurances et Prévoyance » : mentions légales page 30.



Épargne et Placements financiers

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de PEP'S, Compte et Plan d'Épargne Logement vers une autre banque (hors Crédit Agricole)	111,18 €
Mandat d'épargne / Mandat d'épargne+ ¹ (écopage)	14,99 € /an

Épargne disponible

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Agri

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement

Ouverture	GRATUIT
Taux brut en vigueur	Nous consulter
L'assurance vie et le Plan d'Épargne Retraite Populaire (PERP)	
Droits d'entrée, rémunération, frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte titres, d'un PEA/PEA-PME ou d'un PERI (Plan d'Épargne Retraite Individuel)	GRATUIT
Transfert de compte titres vers une autre banque	
• titres cotés	15,00 €/ligne
• titres non cotés	50,00 €/ligne
	minimum 115,18 €
Transfert d'un PEA/PEA-PME vers une autre banque	
• titres cotés	15,00 €/ligne
• titres non cotés	50,00 €/ligne
	maximum 150,00 €
Transfert de titres étrangers	Nous consulter
Enregistrement et autres opérations sur titres non cotés	1,20 % maximum 500,00 €
Mise en nominatif administré	30,58 €/ligne
Mise en nominatif pur	52,37 €/ligne
Gestion conseillée	à partir de 97,00 € /trimestre
Service pôle Bourse	11,03 € /mois

1 - Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

Ordres de bourse : Valeurs cotées en France et à l'étranger

	COMPTE-TITRES et PERI				PEA PEA PME
	Courtage	Frais fixes /ordre	Montant mini Frais bourse France	Montant mini Frais bourse étrangère	Courtage
AGENCE	1,40 %	7,68 €	26,41 €	26,41 €	1,20 %
SERVICES DE BANQUE À DISTANCE					
Par téléphone	1,20 %	5,57 €	16,59 €	19,06 €	1,20 %
Par internet	0,55 %	GRATUIT	8,91 €	19,06 €	0,50 %
Invest Store Initial					
Par internet					
Invest Store Intégral					
• ordre ≤ à 1 000 €	0,99 €	GRATUIT			
• ordre > 1 000 €	0,12%	GRATUIT			
• ordre ≤ à 500 €					0,48%
• ordre > 500 € et ≤ 1 000 €					0,18%
• ordre > 1 000 €					0,12%
WARRANT - SERVICE INVEST STORE INTÉGRAL	Forfait 9,14 €				
COMMISSION DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)	0,024 % /jour				
Service Invest Store Intégral					

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution et hors taxe sur les transactions financières

Compte-titres :

Souscription et vente d'OPC externe
(hors droits émetteur)

• agence, tél. ou internet : **1,20 %**
minimum 11,81 €
maximum 34,98 €

PEA - PEA PME :

Souscription d'OPC externe (hors droits émetteur) en l'absence de droits d'entrée ou si acquis au fonds :

• agence, tél. : **1,20 %**
maximum 34,98 €
• internet : **0,50 %**
maximum 34,98 €

Souscription et vente d'OPC Crédit Agricole

Nous consulter

Ordre annulé, non exécuté

GRATUIT

Ordre sur CCA

11,14 €

Opérations sur or

Frais de négociation

• commission sur montant brut (achat ou vente) **2,05%**
• minimum **29,68 €**

Conditionnement des pièces

• en sac scellé (à la demande du client) **10,46 € /sac**

Tarification des prestations annexes

Nous consulter

Droit de garde sur encours

0,75%
maximum 500,00 €

Droits de garde appliqués par compte titres, PEA, PEA-PME et PERI (valorisation au 31/12)

Pour les sociétaires (sur les parts sociales, les CCA et les actions Crédit Agricole SA) **et pour les détenteurs**
Invest Store intégral

GRATUIT

Frais de tenue de compte titres et plan d'épargne retraite individuel titres (PERI)

23,29 € /an

Montant global du portefeuille compris entre :

Commission proportionnelle au montant du portefeuille

0 et 10 000 €

0,40 %

10 001 et 50 000 €

0,30 %

50 001 et 100 000 €

0,25 %

> à 100 000 €

0,20 %

Frais fixes par ligne

3,35 €

Montant maximum

500,00 €

Comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du Code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.



Offres pour les Jeunes

Ces offres et conditions tarifaires sont destinées aux jeunes dans les limites d'âge indiquées. Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions.

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :

GRATUIT

- Mastercard Mozaïc Black (réservée aux mineurs)

Cotisation carte pour les 18 / 24 ans inclus

Les jeunes entre 18 et 24 ans inclus bénéficient de 50 % de réduction sur la cotisation des autres cartes présentées page 8 (hors L'Autre Carte, LSB, Maestro, Mastercard EKO, Globe Trotter, World Elite et Visa Infinite)

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) :

• Mastercard / Visa	24,80 € /an
• Gold Mastercard Jeunes Voyageurs / Gold Mastercard / Visa Premier	70,75 € /an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit différé) :

• Mastercard / Visa	24,80 € /an
• Gold Mastercard / Visa Premier	70,75 € /an

Cartes qui ne sont plus commercialisées

Carte Cirrus Mozaïc de retrait

• Pour les 12 / 17 ans	GRATUIT
• Pour les plus de 18 ans	5,50 € /an

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) :

• Mastercard Mozaïc de paiement (pour les plus de 18 ans)	21,10 € /an
---	-------------

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) :

• Mastercard Mozaïc	21,10 € /an
• Mastercard Jeunes Voyageurs (plus commercialisée depuis 02/2020)	24,80 € /an

Paieement et retrait par carte

Paieement par carte (voir page 9)



Les paiements et retraits DAB, dans et hors zone euro, sont **GRATUITS**, si détention d'une carte bancaire de la gamme Mozaïc et Mastercard jeunes Voyageurs (hors frais de change), ou de la carte Globe Trotter.

Retrait par carte

Retrait par carte en euros¹ dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole d'une autre banque

Carte Cirrus Mozaïc de retrait, Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde, Mastercard Mozaïc Black, Mastercard Mozaïc

GRATUIT

GRATUIT

Autres cartes : voir page 9

Autres retraits² : voir page 9

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Offre Globe Trotter (plus commercialisée depuis 03/2025) (entre 18 et 30 ans inclus) - Voir page 15	2,00 € /mois
---	--------------

Compte à Composer (plus commercialisé depuis 12/2021) (entre 18 et 24 ans inclus)	Réduction sur la cotisation de 30 %
---	-------------------------------------

Compte Service Mozaïc+ (plus commercialisé depuis 11/2012)	3,93 € /mois
---	--------------

Compte Service Mozaïc (plus commercialisé depuis 11/2006)	3,85 € /mois
--	--------------



Les jeunes entre 18 et 30 ans inclus bénéficient d'une réduction sur la cotisation des offres groupées de services : Prestige (page 12), Premium (page 13), Essentiel (page 14).

1 - Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

2 - Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Services d'alertes par SMS

Mini-relevés

- Moins de 18 ans
- De 18 à 24 ans inclus

1,31 € /mois

2,65 € /mois

• Nombre de SMS inclus 1 ou 2/semaine

Crédits et Découverts

- Prêt étudiant (jusqu'à 30 ans)
- Prêt Mozaïc Permis (jusqu'à 26 ans)
- Prêt Mozaïc Projet (jusqu'à 26 ans)

[Nous consulter](#)

Frais de dossier sur prêts mentionnés ci-dessus

GRATUIT

Good Loc

[Nous consulter](#)

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « autres opérations liées aux crédits » page 23

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[Nous consulter](#)

Livret Jeune (12-25 ans)

- Ouverture
- Taux brut en vigueur

GRATUIT

[Nous consulter](#)

Droits de garde (jusqu'à 30 ans)

GRATUIT

Service InvestStore Intégral (jusqu'à 30 ans)

- Forfait si moins de 12 ordres par an

GRATUIT

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans³

[Nous consulter](#)

Le Change

Achat ou vente de devises (billets, pour les moins de 26 ans)

GRATUIT



Opérations à l'étranger

Le Change

Achat ou vente de devises (billets)

6,61 € /opération
+1% du cours de change sur le montant

Commission de change appliquée en sus pour toute opération (ex. : virement, chèque...) nécessitant une conversion (achat ou vente de devises)

- ≤ à 75 000 € 0,055 %
- > à 75 000 € 0,025 %
- avec un minimum de 20,33 €

3 - Le contrat d'assurance MyStudies Cover est un contrat d'APRIL International Care France – société par actions simplifiée au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par GROUPAMA GAN VIE (garanties frais de santé et individuelle accident), CHUBB EuropeanGroup SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et interruption de séjour) et EUROP ASSISTANCE (garantie assistance juridique). Entreprises régies par le Code des Assurances. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat.

Chèque

Encaissement d'un chèque sauf bonne fin en euros ou en devises remis par nos clients	0,15% minimum 45,24 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement en euros ou en devises remis par nos clients	0,20% minimum 69,24 €
Règlement de chèque	
• Paiement de chèque en euros ou en devises émis par nos clients	0,11% minimum 49,74 €
Frais de port chèque	53,75 € /chèque
Impayé chèque import/export	
• Avis d'opération	3,51 € /chèque
• Export impayé	49,85 € /chèque
• Frais de port chèque	53,69 € /chèque

Autres opérations

Nous consulter



Assurances et Prévoyance

Réalisez vos devis personnalisés en consultant notre site : www.ca-valdefrance.fr

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	Nous consulter
L'assurance des accidents de la vie	Nous consulter
FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE	
L'assurance dépendance : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance décès : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	Nous consulter
L'assurance obsèques	
• Contrat de financement : fonction du montant et de l'âge de l'assuré	Nous consulter
• Contrat d'assistance	Nous consulter

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	Nous consulter
L'assurance multirisque habitation	Nous consulter
L'assurance garantie locative	Nous consulter
L'assurance deux roues	Nous consulter
L'assurance tous mobiles	Nous consulter

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique	Nous consulter
Sécuricompte assurance vol (moyens de paiement)	2,07 € /mois
Sécuricompte Famille (commercialisation arrêtée depuis octobre 1999)	à partir de 53,58 € /an
Sécuripel	2,58 € /mois

Assurance Emprunteur

Voir la rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » page 30

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE	24,84 € /an/ compte	53,72 € /an/ compte
SécuriWEB	16,00 € /an/ compte	31,98 € /an/ compte
SécuriBUDGET (plus commercialisé depuis 01/2025)	21,74 € /an/ compte	
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer) (plus commercialisé depuis 01/2025)		25,59 € /an/ compte
SécuriEPARGNE (plus commercialisé depuis 01/2025)	3,20 € /an/compte	24,05 € /an/ compte

SécuriTRESORERIE (dénommée SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrite jusqu'au 31/12/2016

Prix	Tranches de découvert
17,27 € /an/compte	≤ 300 €
25,59 € /an/compte	de 301 € à 2000 €
38,38 € /an/compte	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an

SécuriTRESORERIE (dénommée SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrite à partir du 01/01/2017

Prix	Tranches de découvert
17,27 € /an/compte	≤ 500 €
25,59 € /an/compte	de 501 € à 2000 €
38,38 € /an/compte	> 2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 €/sinistre/an



Pour toute souscription à une offre Globe Trotter (voir page 15) : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 022 704 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :

- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 euros. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;
- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siren 784 338 527.

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement

Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris.

Les prestations d'assistance du contrat Assistance sont garanties par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 61 712 744 euros, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sis 2 rue Pillet Will 75009 PARIS 9. Les prestations sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE France, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 euros, dont le siège social est sis 11-17 Avenue François Mitterrand 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PREDICA. Le contrat Garantie Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriBUDGET, SécuriPROTECTION, SécuriEPARGNE, SécuriLIVRETS, SécuriZEN, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Les contrats d'assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans sont souscrits auprès d'APRIL INTERNATIONAL CARE France, au capital de 200 000 €, sis 14 rue Gerty Archimède 75012 PARIS 12 - RCS Paris 309 707 727. Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr). Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 place de Budapest- CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 – France. NAF6622Z - N° IDENTIFIANT TVA FR60309707727.



Successions

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouverte jusqu'au 12/11/25

Frais d'ouverture et de traitement de dossier • Succession ≤ 3000 € • Succession > 3000 €	GRATUIT 1% des avoirs avec mini 80€ et maxi 620 €
---	--

Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois) **85,00€**

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouverte à compter du 13/11/25¹

Mineurs	GRATUIT				
Majeurs • Montant des avoirs < 5 965 € • Montant des avoirs ≥ 5 965 €	GRATUIT				
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ²	<table><tr><td>Succession non complexe</td><td>GRATUIT</td></tr><tr><td>Succession complexe³</td><td>1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 857€</td></tr></table>	Succession non complexe	GRATUIT	Succession complexe ³	1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 857€
Succession non complexe	GRATUIT				
Succession complexe ³	1% du montant total du solde des avoirs dans la limite de 857€				

1 Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

2 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

3 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôture du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôture,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).



Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse Régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.



Autres Services

Mon Sécuricoffre+ ¹

• 5 Go	3,00 € /mois
• 50 Go	5,00 € /mois

Banque Privée

Convention Crédit Agricole Banque Privée	à partir de 511,70 € /an
--	--------------------------

Protection des particuliers

• la télésurveillance ²	Nous consulter Formule Initiale à partir de 19,90 € Formule Intégrale à partir de 29,90 €
• la téléassistance à domicile ³	Nous consulter
• la téléassistance mobile ³	Nous consulter

Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)	
• Accès illimité au service de renseignements Allô Expert de Merci pour l'info	
• Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourinfo.fr	48,00 € /an
• Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régali, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € /an

- 1 - Offre réservée aux clients des Caisses Régionales Crédit Agricole ayant souscrit au service Crédit Agricole en ligne.
- 2 - Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».
- 3 - Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13 rue de Belle Ile 72190 COULAINES - SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 - Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en décembre 2014.

Merci pour l'info Premium (version numérique)

- Accès illimité au service de renseignements Allô Expert de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18,00 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)

- Accès au service de renseignements Allô Expert de Merci pour l'info : 2 demandes / an
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

12,00 € /an

- + Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile

38,08 € /an

Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

31,60 € /an

Détente Jardin (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 3 n° offerts)

22,90 € /an

Régál (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

27,90 € /an

Maison Créative (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

23,90 € /an

Détours en France (Abonnement de 8 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

49,80 € /an

Plus de Pep's (Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)

19,90 € /an

Parents (Abonnement de 9 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

18,90 € /an

Merci pour l'info (Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)

56,08 € /an



Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux publications

N° Cristal : 09 69 32 34 40 (appel non surtaxé)

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Envoi de courrier en recommandé

5,34 € /courrier

Location salle «La Place»

7,99 € par 1/2 journée

- Pour les sociétaires

GRATUIT

Glossaire des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

(Article D.312-1-1 I.A. du code monétaire et financier)

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (internet, téléphone...) pour réaliser à distance - tout ou partie - des opérations sur le compte bancaire.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS

Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

Tenue de compte

L'établissement tient le compte du client.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)

L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)

Le client retire des espèces à partir de son compte, en euros avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement

Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)

L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

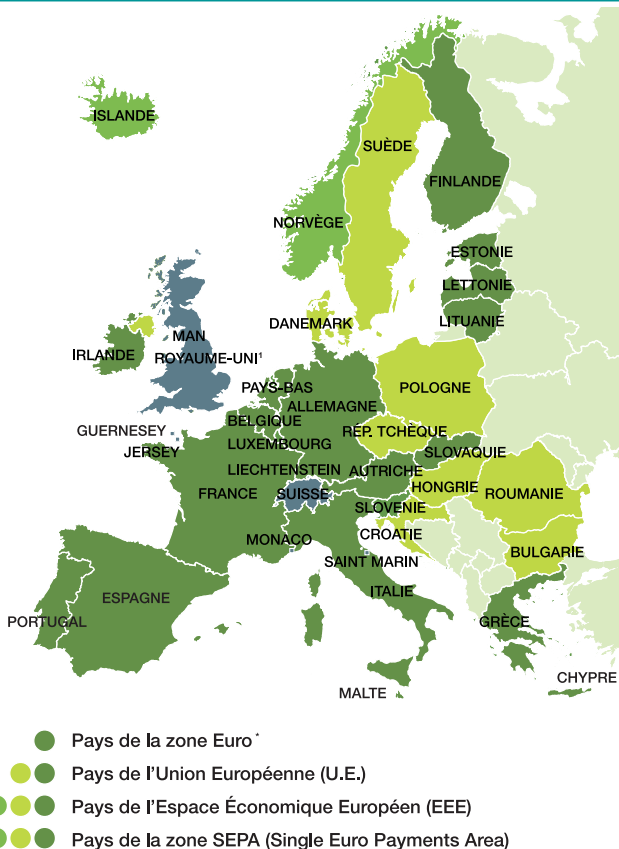
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)

Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Cartographie des zones européennes



¹ Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale Val de France : Service Clients - CS 50069 - 28008 Chartres Cedex.

Le Service Clients accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;

- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Clients répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clients de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, ou en l'absence de réponse dans le délai de 2 mois, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire par voie postale : Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la consommation de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France, 68 avenue d'Iéna, 75116 PARIS, ou par son site internet : [https:// www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr](https://www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr). La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale. A compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <http://www.amf-france.org>).

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante www.mediation-assurance.org.

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : <https://webgate.ec.europa.eu/odr>.



Document informatif à vocation non-publicitaire. Crédit photo : GETTYimages

02/2026 - DEP101_PART_12-2025 - Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 1, Rue Daniel Boutet, 28000 Chartres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Chartres, sous le numéro 400 868 188, inscrit à l'ORIAS (www.orias.fr) sous le n°07 022 704 en qualité de courtier d'assurance, titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce, numéro CPI 2801 2021 000 000 006 délivrée par la CCI d'Eure-et-Loir, bénéficiant de l'Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrée par la CAMCA, 53 Rue de la Boétie, 75008 Paris - Identifiant unique CITEO : FR234311_01FONU.